



## Conseil d'administration

312<sup>e</sup> session, Genève, novembre 2011

GB.312/PFA/4/1

**Section du programme, du budget et de l'administration**  
*Segment du programme, du budget et de l'administration*

**PFA**

### QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Budgets proposés pour les comptes extrabudgétaires en 2012-13

### Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS)

#### Aperçu

##### Résumé

Compte tenu des décisions prises par le Conseil d'administration et la Conférence internationale du Travail lors de l'approbation du programme et budget de l'OIT pour 2012-13, on trouvera dans le présent document les budgets proposés pour les comptes extrabudgétaires du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) pour 2012-13.

##### Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

##### Incidences juridiques

Aucune.

##### Incidences financières

Budget pour 2012-13.

##### Décision demandée

Paragraphe 16.

##### Suivi nécessaire

Aucun.

##### Unité auteur

Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail/Programme sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (CIS/SafeWork).

##### Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

GB.306/PV, GB.306/PFA/12/3, GB.310/PFA/6.

1. On trouvera dans le présent document les prévisions de recettes et de dépenses du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) pour 2012-13; il y est tenu compte des décisions prises par le Conseil d'administration et par la Conférence internationale du Travail lors de l'approbation du programme et budget de l'OIT pour 2012-13 <sup>1</sup>.
2. L'élaboration du plan de travail et du budget du CIS pour 2012-13 repose essentiellement sur le résultat 6 (les travailleurs et les entreprises bénéficient de meilleures conditions de sécurité et de santé au travail) au titre de l'objectif stratégique concernant la «protection sociale». On relèvera avec intérêt les phrases ci-après, qui figurent au paragraphe 171 (Communication):

Les outils de connaissance et de communication, notamment les bases de données contenant des statistiques nationales et autres données, des notes sur les pays et des exemples de bonnes pratiques, seront améliorés et rendus plus facilement accessibles en vue d'aider les mandants à élaborer au niveau national des mesures pertinentes en matière de SST.

Et au paragraphe 167 (Développement et mise en commun):

Les activités seront centrées sur la collecte, dans le cadre d'enquêtes nationales annuelles, de données relatives aux indicateurs de base de SST, qui seront systématisées et stockées dans une base de données fournissant des informations nationales, ainsi que des exemples de programmes et de bonnes pratiques, notamment sur la relation entre l'amélioration des conditions de SST et la productivité [...] Le suivi des statistiques nationales sur les résultats obtenus dans le domaine de la SST sera renforcé, et les conclusions d'une étude portant sur l'évolution du monde du travail et ses incidences sur les mesures prises en ce domaine, assorties d'exemples de bonnes pratiques mises en œuvre pendant la crise, seront utilisées pour orienter l'action au niveau national et à celui de l'entreprise.

Cette phrase couvre les deux aspects du rôle du CIS, à savoir la diffusion dans le monde entier des informations relatives à la sécurité et à la santé au travail et l'entretien de son réseau qui relie des centres nationaux, régionaux et de collaboration.

3. Lors de sa création en 1950, le CIS était le principal acteur international en matière de production et de diffusion d'informations dans le domaine de la SST. Au fil des ans, il a perdu en visibilité en raison d'un certain nombre de facteurs: le progrès technologique, qui a facilité l'accès aux bibliographies sur la SST et à d'autres informations pertinentes; l'apparition, aux niveaux national et régional, de nouveaux services spécialisés dans les questions de SST et correctement dotés en ressources; l'évolution des priorités et des demandes des mandants de l'OIT et d'autres acteurs concernés. De même, le réseau de centres nationaux, régionaux et de collaboration du CIS n'a pas pu pleinement réaliser son potentiel en raison, notamment, de l'amenuisement, au fil des ans, de ses ressources humaines et financières.
4. Si l'on veut s'adapter à ces évolutions, et conformément à l'idée maîtresse du résultat 6 pour la période biennale 2012-13 et à la stratégie du BIT en matière de connaissances récemment approuvée par le Conseil d'administration <sup>2</sup>, il est temps de revoir l'orientation générale et la stratégie du CIS, tout en essayant d'améliorer sa rentabilité. Renforcer la base de connaissances du BIT en matière de SST est indispensable pour améliorer la

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la relation juridique et financière entre le BIT et le CIS, voir CIS, *Fifty years of history*, Genève, 2009, pp. 2-3, disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/safework/info/cis/lang--en/index.htm>.

<sup>2</sup> Documents GB.306/PV, paragr. 189, GB.306/PFA/12/3 et GB.310/PFA/6.

crédibilité et l'efficacité de l'assistance technique et de l'aide à l'élaboration des politiques apportées par l'Organisation dans ce domaine, en particulier au niveau national.

5. La production et la diffusion de statistiques et d'autres informations sur les principaux indicateurs de SST<sup>3</sup>, en collaboration étroite avec le Département de statistique, sont essentielles pour suivre les évolutions dans les régions et identifier les problèmes émergents ou persistants dans le domaine de la SST. Suivre ces évolutions et les porter à la connaissance du grand public par la diffusion régulière d'une publication spécialisée permettrait de fournir des indications sur l'incidence des politiques nationales tout en orientant les efforts déployés par l'OIT au niveau national en matière de conseils sur les politiques à suivre et de renforcement des institutions. En outre, le CIS recueillera, traitera et diffusera des informations sur certains thèmes liés à la SST, par le biais de notes d'orientation et de notes d'information. A cet effet, il travaillera plus étroitement avec son réseau de centres nationaux, régionaux et de collaboration (voir le paragraphe 7 ci-dessous). La production de ces nouvelles données et sources d'information sur la SST exige que les bases de données existantes du CIS soient modifiées et progressivement étoffées. Ce sera l'une des principales tâches du CIS au cours de la prochaine période biennale.
6. En vue d'améliorer sa visibilité à moindres frais, le CIS s'emploiera à fournir davantage d'informations en matière de SST par le biais d'Internet et d'autres supports électroniques, si possible à titre gratuit. La future édition en ligne de l'*Encyclopédie de sécurité et de santé au travail* du BIT, conçue pour la première fois comme un produit entièrement électronique, illustre bien cette nouvelle orientation. La nouvelle *Encyclopédie* deviendra la pièce maîtresse d'un nouveau site Web qui reliera les matériels et ressources du BIT en matière de SST à ceux d'institutions spécialisées du monde entier.
7. Le réseau de centres nationaux, régionaux et de collaboration du CIS qui, comme indiqué plus haut, s'est affaibli au fil des ans, sera réactivé. Ces centres, surtout les plus importants et les mieux dotés en ressources, deviendront des partenaires clés dans la collecte d'informations nationales, en particulier sur les bonnes pratiques, qui seront communiquées aux nouvelles sources d'information du CIS. Dans l'intervalle, ce dernier s'emploiera à renforcer les centres nationaux moins bien équipés. Il continuera d'organiser ses réunions annuelles, auxquelles participent l'ensemble des membres du réseau, et collaborera avec d'autres réseaux similaires afin d'étendre son influence.
8. Le CIS continuera à participer au Programme international sur la sécurité chimique en mettant au point un nouveau système informatique plus performant pour gérer la collecte multilingue des fiches internationales sur la sécurité des substances chimiques et pour diffuser cette information par le biais de son réseau de centres nationaux, régionaux et de collaboration.
9. En ce qui concerne les fiches internationales des risques par profession, le CIS s'efforcera d'accroître le nombre d'institutions participantes. Un nouveau système sera installé pour ajouter d'autres fiches, et leur contenu sera traduit dans un plus grand nombre de langues, en fonction des ressources disponibles et des possibilités.

<sup>3</sup> La *Proposition révisée du Bureau pour la mesure du travail décent sur la base des orientations données lors de la Réunion tripartite d'experts sur la mesure du travail décent* fournit la liste des indicateurs statistiques relatifs à l'élément «environnement de travail sûr» de l'Agenda du travail décent: 1. Taux de lésions professionnelles mortelles (indicateur principal); 2. Taux de lésions professionnelles non mortelles (indicateur additionnel potentiel); 3. Temps perdu à cause des lésions professionnelles (indicateur additionnel potentiel); 4. Inspection du travail (nombre d'inspecteurs du travail pour 10 000 salariés) (indicateur additionnel potentiel).

10. Si l'on veut renforcer la stratégie du CIS, celle-ci doit être clairement liée à l'orientation générale du Programme sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (SafeWork). C'est le CIS qui s'occupe de la question des connaissances au sein de la stratégie globale de l'OIT pour l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs du monde entier. Des liens plus étroits et se renforçant mutuellement seront établis entre le CIS et SafeWork pour maximiser l'impact de la stratégie de l'OIT dans le domaine de la SST. Des synergies seront également établies entre les bases de données améliorées du CIS et celles du Programme des conditions de travail et de l'emploi (TRAVAIL) relatives au temps de travail, au salaire et à la protection de la maternité, qui ont des répercussions évidentes sur la SST et vice versa. L'objectif ultime serait de passer à un système unifié de collecte de données dans le domaine de la protection des travailleurs. Outre ses avantages sur le plan des coûts, ce système permettrait de manière commode de fournir des informations à jour et fiables aux décideurs et aux autres utilisateurs intéressés. Il contribuerait également, entre autres, à l'examen de la question récurrente consacrée à la protection des travailleurs qui doit avoir lieu lors de la 103<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail en juin 2014.

## Recettes

11. D'ici à la fin de la période biennale actuelle, on peut s'attendre à ce que les recettes extrabudgétaires du CIS atteignent la somme de 330 000 dollars des États-Unis. Ces recettes proviennent principalement de contributions d'organisations nationales et internationales, de rentrées d'argent liées à la vente de produits d'information sur CD-ROM, et des redevances liées à l'accès Internet aux bases de données du CIS, notamment l'*Encyclopédie de sécurité et de santé au travail*.
12. En 2012-13, il est prévu que les dépenses de personnel et les dépenses non afférentes au personnel, d'un montant de 3 858 123 dollars, seront imputées sur le budget ordinaire de l'OIT. En outre, le montant des recettes extrabudgétaires est évalué à 340 000 dollars. Le CIS créera de nouveaux produits d'information (nouvelle base de données CISDOC, nouvelle *Encyclopédie*, autres bases de données). Ces nouveaux produits amélioreront l'accès à l'information et seront intégrés aux autres ressources d'information. Le CIS continuera à vendre ses produits et informations. Par conséquent, les recettes prévues s'élèvent à un total de 4 198 123 dollars pour la période 2012-13.

## Dépenses

13. Le montant total des dépenses pour 2012-13 est estimé à 4 608 123 dollars, ce qui laisse un déficit budgétaire de 410 000 dollars à combler par des fonds devant être reportés de l'exercice 2010-11. Ces estimations sont établies sur la base du taux de change de l'ONU (0,857 franc suisse = 1 dollar E.-U. et 0,702 euro = 1 dollar E.-U. en juin 2011).
14. Sur un montant total de 4 608 123 dollars de dépenses prévues, 3 593 294 dollars (soit 78 pour cent) seront affectés aux dépenses de personnel, qui couvrent cinq postes des services organiques et trois des services généraux, cette dernière catégorie comptant un poste de moins que lors de la période biennale précédente.
15. Les dépenses non afférentes au personnel proposées pour 2012-13 et s'élevant à 1 014 829 dollars comprennent notamment:
- la publication d'articles nouveaux et mis à jour pour la version en ligne de l'*Encyclopédie de sécurité et de santé au travail*;

- l'élaboration de programmes informatiques et la fourniture de services;
- la production de bases de données bibliographiques, textuelles et numériques;
- l'achat, le renouvellement et la location d'équipements et matériels indispensables;
- l'achat de livres de référence et d'autres ouvrages nécessaires;
- les coûts de production et autres coûts liés à la fourniture de matériels dérivés des bases de données du CIS;
- l'organisation de réunions de centres nationaux et de collaboration et le financement des voyages permettant d'intensifier les relations avec les centres, de promouvoir les informations et les ressources du CIS ou d'élargir le réseau;
- l'organisation de réunions d'experts sur le développement des ressources d'information du CIS;
- l'aide accordée aux représentants de certains centres de pays en développement pour leur permettre de participer aux réunions du CIS.

**16. *Le Conseil d'administration voudra sans doute approuver le budget des recettes et des dépenses proposé pour 2012-13 pour le compte extrabudgétaire du CIS, tel qu'il est exposé en détail dans l'annexe.***

Genève, le 3 octobre 2011

*Point appelant une décision:* paragraphe 16

---

## Annexe

### Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS)

#### *Budget des recettes et des dépenses pour la période biennale 2012-13*

##### *Table des matières*

	<i>Paragraphes</i>
Etat récapitulatif du budget des recettes et des dépenses .....	1
Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) en 2012-13 .....	2-6
Budget des recettes détaillé pour 2012-13.....	7-8
Budget des dépenses détaillé pour 2012-13 .....	9-10

## Etat récapitulatif du budget des recettes et des dépenses

1. On trouvera ci-après les prévisions de recettes et de dépenses pour 2012-13 ainsi que les chiffres correspondants pour 2010-11.

**Tableau récapitulatif des propositions de recettes et de dépenses pour 2012-13 (en dollars E.-U.)**

	2010-11		2012-13
	Budget approuvé	Recettes et dépenses prévisionnelles	Propositions de budget
A. Solde reporté de l'exercice précédent	688 371	921 901	501 901
B. Recettes			
Contribution du budget ordinaire de l'OIT	3 228 588	3 228 588	3 858 123
Recettes extrabudgétaires			
Contributions et versements au titre des droits d'auteur	170 000	120 000	160 000
Ventes de services d'information	190 000	170 000	180 000
Intérêts et gains nets dus aux fluctuations du taux de change	20 000	0	0
Total des recettes extrabudgétaires	380 000	330 000	340 000
C. Total des recettes	3 608 588	3 558 588	4 198 123
D. Total des ressources disponibles	4 296 959	4 480 489	4 700 024
E. Dépenses correspondant à la contribution de l'OIT	3 228 588	3 228 588	3 858 123
F. Dépenses correspondant au compte extrabudgétaire	750 000	750 000	750 000
G. Total des dépenses	3 978 588	3 978 588	4 608 123
H. Solde devant être reporté sur l'exercice suivant	318 371	501 901	91 901

**Etat récapitulatif des dépenses projetées pour 2012-13 par activité**  
(compte extrabudgétaire et contribution de l'OIT)

Résultat/activité	Années/mois de travail		Dépenses (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	De personnel	Autres	Total
Amélioration de la protection des travailleurs dans les secteurs formel et informel:					
■ Acquisition et fourniture de connaissances ciblées	4/04		1 141 348	834 829	1 976 177
■ Partenariats et réseaux	2/10		746 266	120 000	866 266
■ Gestion et coordination	1/00		263 388	20 000	283 388
Amélioration de l'impact des normes	0/02		43 898	25 000	68 898
Amélioration des résultats sociaux dans certains secteurs	0/02		43 898	15 000	58 898
Services informatiques	1/06		395 082		395 082
Appui à la gestion de l'information		5/07	959 414	0	959 414
Propositions 2012-13 *	10/00	5/07	3 593 294	1 014 829	4 608 123
Budget 2010-11	10/00	7/07	3 262 934	715 654	3 978 588

\* Y compris 10/00 années de travail des services organiques et 4/00 années de travail des services généraux, et 538 947 dollars de coûts non afférents au personnel financés par la contribution de l'OIT.

**Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) en 2012-13**

- Le CIS contribue à la réalisation de l'objectif stratégique de l'OIT consistant à accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous en fournissant les outils qui permettront aux mandants de centrer leur action et de prendre des mesures efficaces contre les conditions de travail dangereuses à l'intérieur et aux alentours du lieu travail. Comme indiqué dans le programme et budget pour 2012-13, le CIS s'occupera essentiellement de la collecte de données relatives aux indicateurs de base de la SST et d'informations nationales, ainsi que de l'amélioration de la communication avec son réseau d'institutions nationales établi de longue date afin de fournir à SafeWork des canaux de communication par la voie desquels les Etats Membres peuvent recevoir des informations afin de soutenir la mise en œuvre des normes de l'OIT et l'élaboration de leurs programmes nationaux.
- Les centres du CIS tiennent une réunion générale par an. D'autres réunions avec certains centres du CIS seront organisées sur certains projets particuliers. Le coût de la participation aux réunions annuelles du CIS est supporté par les participants. Toutefois, le CIS offrira, si possible, à certains centres nationaux et de collaboration une aide financière pour couvrir une partie des coûts de participation. Les autres coûts devant être supportés par le CIS concernent la rémunération du personnel chargé d'organiser les réunions et les frais de voyage du personnel du CIS qui doit se rendre à des réunions ayant lieu hors de Genève.
- Le CIS s'emploiera à mettre à jour certains chapitres de l'*Encyclopédie de sécurité et de santé au travail* du BIT. La nouvelle édition en ligne de l'*Encyclopédie* sera liée et intégrée



à de nombreuses ressources d'information sur la SST dans le monde, y compris celles du BIT. Elle améliorera l'efficacité du processus de mise en commun des connaissances et renforcera la position de leader mondial dans la diffusion d'informations en matière de sécurité et de santé au travail occupée par le CIS.

5. Le CIS continuera à participer aux efforts de collaboration visant à créer des bases de données sur la sécurité et la santé au travail présentées sous forme de fiches techniques facilement consultables; il s'appuiera également sur ses compétences en informatique pour que ces fiches techniques soient rendues encore plus accessibles que jusqu'à présent sur Internet.
6. Le CIS continuera à mettre à jour et améliorer ses bases de données traditionnelles et les produits correspondants au cours de la période biennale 2012-13. Il s'efforcera tout particulièrement d'élaborer de nouvelles bases de données telles que la base de données sur la législation en matière de sécurité et de santé le travail, qui couvre la législation mondiale dans ce domaine, ainsi que la base de données recensant les pratiques exemplaires en matière de SST.

## **Budget des recettes détaillé pour 2012-13**

### ***Contributions et droits d'auteur***

7. Le montant total des recettes à ce titre est estimé à 160 000 dollars des Etats-Unis. Ces recettes proviennent de deux contributions de la Commission européenne, de 140 000 dollars au total (50 000 euros par an), et des redevances, d'un montant de 20 000 dollars.

### ***Vente de services d'information***

8. Le produit de la vente des services d'information est estimé à 180 000 dollars pour 2012-13, provenant presque entièrement de la fourniture d'un accès aux publications sur la sécurité et la santé au travail archivées par le CIS.

## **Budget des dépenses détaillé pour 2012-13**

9. Les dépenses pour 2012-13 ont été estimées à partir des coûts et des prix prévus pour la période biennale. Le taux de change franc suisse/dollar a été fixé à 0,857 (taux ONU de juin 2011). Le montant estimatif des dépenses qui seront financées par des recettes extrabudgétaires a été évalué sur la base du niveau prévu des recettes et des fonds à reporter de 2010-11. Il sera revu à la hausse ou à la baisse en fonction du montant réel des fonds qui seront reportés de 2010-11 et des recettes qui auront été réalisées.
10. Le montant total de 1 014 829 dollars proposé pour les dépenses non afférentes au personnel couvrira les dépenses liées à la collaboration extérieure, aux travaux en sous-traitance et aux services externes pour la production et la gestion de l'*Encyclopédie* du BIT et des bases de données du CIS, et pour l'adaptation de la documentation aux besoins des utilisateurs, ainsi que les frais de développement et de maintenance des sites Web, de communication, de traduction, d'équipements informatiques, d'impression et de reproduction internes et les coûts liés au renforcement du réseau des centres du CIS par l'organisation de réunions et la participation à ces dernières.